



7 décembre 2024

V I L L E D E D É P A R T E M E N T D E S F I N A N C E S ,
G E N È V E D E L ' E N V I R O N N E M E N T E T D U L O G E M E N T

Projet de budget 2025

amendé par le Conseil administratif et

la Commission des finances

σ Vu=. σ-) -o° k" @k° 8-o'#° ET AMENDEMENTS

Synthèse des amendements apportés par le Conseil administratif (CA) et la Commission des finances (CFIN) au PB 2025

En francs	Nb. Postes	Effet sur le résultat	Résultat
Projet de budget 2025 déposé - Excédent de charges			- 63 448 296
Nouvelles prévisions fiscales (DF octobre 2024)			
Personnes physiques		+ 16 886 000	
Loi 13345 modifiant l'imposition de l'outil de travail des entrepreneurs (refusée)		+ 1 500 000	
Personnes morales		- 15 331 000	
Fonds de compensation aux communes (ex TPC)		- 14 059 000	
Frais de perception 3%		+ 330 120	
Compensation verticale de l'impôt fédéral direct (IFD)		- 1 565 000	
Compensation aux communes frontalières		+ 497 000	
Fonds de péréquation intercommunal PM		- 2 453 000	
Total prévisions fiscales (DF octobre 2024)	-	- 14 194 880	
Potentielle baisse fiscale (soumise à référendum populaire)			
Révision effet Loi 13402 modifiant le barème d'imposition personnes physiques <i>(effet total sur le résultat : -53'569'000 francs)</i>		- 547 000	
Frais de perception 3%		+ 16 410	
Total potentielle baisse fiscale (soumise à référendum populaire)	-	- 530 590	
Ajustements techniques et charges contraintes			
GIM - Ajustement compétent GIM pour le chauffage à distance (CADéco Jonction et Zic)		- 1 000 000	
SDPE - Ajustement des revenus FDAP		- 377 252	
SOC - Suppression des recettes de refacturation des restaurants scolaires au Canton (effet LASPL)		- 350 000	
GIM - Retour à une gratuité à 50 % pour les EMS Fort-Barreau et Tilleuls		- 223 854	
ECO - Ajustement du budget des camps et sorties scolaires du DIP		- 83 306	
Transfert neutre du budget relatif au chéquier culture et aux billets solidaires (Dir. DCTN vers SEC)		-	
Transfert neutre de la redevance pour droits d'auteurs des copies papiers et numériques (DSIC vers SREC)		-	
SEC - Transfert neutre lié au co-subventionnement des institutions tierces dans le cadre de la LPCCA : variation de subventions pour arriver à une participation de 50% de la Ville de Genève et de 50% du Canton		- 599 257	} <i>effet neutre</i>
DFIN - Transfert neutre lié au co-subventionnement des institutions tierces dans le cadre de la LPCCA : à verser au Fonds de régulation Culture		- 1 893 509	
DFIN - Transfert neutre lié au co-subventionnement des institutions tierces dans le cadre de la LPCCA : à recevoir du Fonds de régulation Culture		+ 2 492 766	
BMU - Ajustement de la participation des communes au Bibliobus		+ 1 829	
SEJ / ECO - FASe (Maisons de quartier, BAB-VIA, Ludothèques) - Indexation des salaires 1.0 % (vs. 1.4% au PB déposé)		+ 73 907	
ENE - Ajustement compétent Energie (budget électricité et fluides PA et PF et chauffage à distance)		+ 265 000	
SDPE - Indexation des salaires du personnel des structures subventionnées 1.0 % (vs. 1.4% au PB déposé)		+ 526 983	
Mécanismes salariaux Ville de Genève - Indexation des salaires 1.0% (vs. 1.4% au PB déposé)		+ 1 773 708	
DFIN - Intérêts et frais d'émission d'emprunts (révision des hypothèses de taux d'intérêts)		+ 4 629 464	
Total ajustements techniques et charges contraintes	-	+ 5 236 479	

Synthèse des amendements apportés par le Conseil administratif (CA) et la Commission des finances (CFIN) au PB 2025

En francs	Nb. Postes	Effet sur le résultat	Résultat
Nouvelles enveloppes budgétaires accordées			
SDPE - Augmentation de la subvention "Crèches, garderies, jardins d'enfants et activités liés" pour le soutien aux enfants à besoins éducatifs particuliers (BEP)		- 200 000	
SEC - Augmentation de la subvention "Collectif nocturne"		- 40 000	
SEC - Diminution de la subvention "Soutien à la création arts visuels" (en compensation de l'augmentation de la subvention "Collectif nocturne")		+ 40 000	
SDPE - Subvention FDAP pour le soutien aux enfants à besoins éducatifs particuliers (BEP)		+ 200 000	
Total nouvelles enveloppes budgétaires accordées	-	-	
Total des amendements apportés par le CA	-	- 9 488 991	
Projet de budget 2025 amendé par le CA - Excédent de charges			- 72 937 287
Amendements apportés par la CFIN			
ECO - Nouvelle subvention "Soutien aux familles pour l'accueil parascolaire"		- 120 000	
A21 - Nouvelle subvention "Association Université Populaire Africaine"		- 44 000	
SPO - Occupation positive de l'espace public		- 15 000	
SOC - Occupation positive de l'espace public		- 15 000	
SIS - Augmentation de la subvention "Société internationale de Sauvetage du Léman"		- 12 000	
VVP - Diminution des charges du chapitre 31		+ 12 000	
DSSP - Diminution des charges du chapitre 31		+ 15 000	
DCSS - Diminution des charges du chapitre 31		+ 15 000	
SREC - Diminution de la subvention "Fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA)"		+ 70 000	
VdG - Diminution des charges du chapitre 31		+ 94 000	
Total des amendements apportés par la CFIN	-	-	
Projet de budget 2025 amendé par le CA et la CFIN - Excédent de charges			- 72 937 287

Le détail des amendements par département, service, domaine fonctionnel et chapitre comptable est présenté en annexe du présent document

Présentation générale

En francs

	PB 2025 amendé	PB 2025 déposé	B 2024	C 2023
Compte de résultats				
Exploitation				
Charges d'exploitation hors imputations internes	1 315 175 126	1 315 350 830	1 277 958 495	1 248 857 051
Imputations internes	22 485 085	22 485 085	22 767 954	22 151 116
Total brut des charges d'exploitation	1 337 660 211	1 337 835 915	1 300 726 449	1 271 008 167
Revenus d'exploitation hors imputations internes	1 145 815 293	1 159 147 190	1 175 728 489	1 275 087 254
Imputations internes	22 485 085	22 485 085	22 767 954	22 151 116
Total brut des revenus d'exploitation	1 168 300 378	1 181 632 275	1 198 496 443	1 297 238 371
Résultat d'exploitation	-169 359 833	-156 203 640	-102 230 006	26 230 204
Financier				
Charges financières	74 052 569	77 943 626	78 384 440	91 857 872
Revenus financiers	170 475 115	170 698 969	164 832 136	263 871 209
Résultat financier	96 422 546	92 755 344	86 447 697	172 013 337
Résultat opérationnel	-72 937 287	-63 448 296	-15 782 309	198 243 541
Extraordinaire				
Résultat extraordinaire	-	-	-	-
Récapitulation				
Total charges	1 411 712 780	1 415 779 540	1 379 110 888	1 362 866 038
Total revenus	1 338 775 493	1 352 331 244	1 363 328 579	1 561 109 579
(Excédent de charges) / Excédent de revenus	-72 937 287	-63 448 296	-15 782 309	198 243 541
Fiscalité				
Impôts personnes physiques	639 918 000	622 079 000	657 746 000	663 423 440
Impôts personnes morales	343 200 000	374 773 240	363 436 000	464 735 289
- dont <i>Taxe professionnelle ou Centimes additionnels complémentaires</i>	<i>140 316 000</i>	<i>154 105 240</i>	<i>137 169 000</i>	<i>120 510 011</i>
- dont <i>Fonds de péréquation personnes morales</i>	<i>28 349 000</i>	<i>30 802 000</i>	<i>24 192 000</i>	<i>33 452 272</i>
Impôts sur la possession et sur la dépense	300 000	300 000	300 000	432 323
Total Revenus Fiscaux	983 418 000	997 152 240	1 021 482 000	1 128 591 052
Compte des investissements				
Dépenses en faveur du patrimoine administratif (PA)	130 000 000	130 000 000	130 000 000	123 526 871
Recettes en faveur du PA	-	-	-	16 779 036
Investissements nets en faveur du PA	130 000 000	130 000 000	130 000 000	106 747 835
Dépenses en faveur du patrimoine financier (PF)	50 000 000	50 000 000	50 000 000	18 537 836
Recettes en faveur du PF	-	-	-	72 455
Investissements nets en faveur du PF	50 000 000	50 000 000	50 000 000	18 465 381
Investissements nets	180 000 000	180 000 000	180 000 000	125 213 216
Autofinancement du PA				
(Excédent de charges) / Excédent de revenus	-72 937 287	-63 448 296	-15 782 309	198 243 541
Amortissements et dépréciations	95 419 390	95 419 390	96 806 247	89 375 889
Attributions aux fonds / (Prélèvements sur les fonds)	-4 215 347	-4 215 347	-4 763 342	33 031 938
Autofinancement du PA	18 266 756	27 755 747	76 260 597	320 651 368
Investissements nets en faveur du PA	130 000 000	130 000 000	130 000 000	106 747 835
(Déficit de financement) / Excédent de financement du PA	-111 733 244	-102 244 253	-53 739 403	213 903 534
Degré d'autofinancement du PA	14.1%	21.4%	58.7%	300.4%

Projet de budget de fonctionnement par chapitre

En milliers de francs	PB 2025 amendé	PB 2025 déposé	Ecart PB amendé PB déposé		B 2024	C 2023
Charges						
30 Charges de personnel	534 740	536 482	-1 742	-0.3%	515 998	479 677
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	221 455	221 513	-58	-0.0%	214 299	209 536
33 Amortissements du patrimoine administratif	91 950	91 950	-	-	93 109	86 199
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	7 759	7 759	-	-	5 673	38 058
36 Charges de transfert	456 771	455 147	1 624	0.4%	446 380	432 734
37 Subventions à redistribuer	2 500	2 500	-	-	2 500	2 652
39 Imputations internes	22 485	22 485	-	-	22 768	22 151
Total des charges d'exploitation	1 337 660	1 337 836	-176	-0.0%	1 300 726	1 271 008
34 Charges financières	74 053	77 944	-3 891	-5.0%	78 384	91 858
Total des charges	1 411 713	1 415 780	-4 067	-0.3%	1 379 111	1 362 866
Revenus						
40 Revenus fiscaux	983 418	997 152	-13 734	-1.4%	1 021 482	1 128 591
<i>Impôts sur revenu et fortune (personnes physiques)</i>	639 918	622 079	17 839	2.9%	657 746	663 423
<i>Impôts sur bénéfice et capital (personnes morales)</i>	202 884	220 668	-17 784	-8.1%	226 267	344 225
<i>Taxe professionnelle ou Centimes additionnels complémentaires</i>	140 316	154 105	-13 789	-8.9%	137 169	120 510
<i>Impôts sur les chiens</i>	300	300	-	-	300	432
42 Taxes	57 806	57 806	-	-	57 553	50 381
43 Revenus divers	10 443	10 443	-	-	9 694	7 021
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	11 974	11 974	-	-	10 436	5 027
46 Revenus de transfert	79 674	79 271	402	0.5%	74 063	81 416
47 Subventions à redistribuer	2 500	2 500	-	-	2 500	2 652
49 Imputations internes	22 485	22 485	-	-	22 768	22 151
Total des revenus d'exploitation	1 168 300	1 181 632	-13 332	-1.1%	1 198 496	1 297 238
44 Revenus financiers	170 475	170 699	-224	-0.1%	164 832	263 871
Total des revenus	1 338 775	1 352 331	-13 556	-1.0%	1 363 329	1 561 110

Projet de budget de fonctionnement par Département

En milliers de francs	PB 2025 amendé	PB 2025 déposé	Ecart PB amendé PB déposé		B 2024	C 2023
Charges						
Finances, environnement et logement	296 397	299 016	-2 619	-0.9%	294 351	340 277
Aménagement, constructions et mobilité	106 891	107 149	-258	-0.2%	106 567	100 077
Culture et transition numérique	330 629	330 672	-43	-0.0%	321 781	303 453
Sécurité et sports	261 446	262 061	-614	-0.2%	257 215	244 767
Cohésion sociale et solidarité	386 038	386 451	-412	-0.1%	368 950	341 002
Secrétariat général	30 311	30 431	-120	-0.4%	30 248	33 290
Total charges	1 411 713	1 415 780	-4 067	-0.3%	1 379 111	1 362 866
Revenus						
Finances, environnement et logement	1 183 846	1 196 877	-13 030	-1.1%	1 212 192	1 423 763
Aménagement, constructions et mobilité	27 499	27 499	-	-	25 529	24 468
Culture et transition numérique	19 689	19 687	2	0.0%	16 939	14 260
Sécurité et sports	76 814	76 814	-	-	78 105	70 989
Cohésion sociale et solidarité	29 797	30 324	-527	-1.7%	29 434	26 801
Secrétariat général	1 130	1 130	-	-	1 130	828
Total Revenus	1 338 775	1 352 331	-13 556	-1.0%	1 363 329	1 561 110

Comptes compétents

Assurances

En milliers de francs	PB 2025 amendé	PB 2025 déposé	Ecart PB amendé PB déposé		B 2024	C 2023
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2 739	2 739	-	-	2 785	2 604
34 Charges financières	1 422	1 422	-	-	1 447	1 428
Total charges	4 161	4 161	-	-	4 232	4 032

Gérance immobilière municipale

En milliers de francs	PB 2025 amendé	PB 2025 déposé	Ecart PB amendé PB déposé		B 2024	C 2023
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1 286	1 160	126	10.9%	1 160	1 268
34 Charges financières	1 388	514	874	169.9%	514	560
Total charges	2 674	1 674	1 000	59.7%	1 674	1 828

L'écart est en lien avec la mise en activité en 2025 de CADéco sur les périmètres de Cité-Jonction et de la ZIC.

Ressources Humaines

En milliers de francs	PB 2025 amendé	PB 2025 déposé	Ecart PB amendé PB déposé		B 2024	C 2023
30 Charges de personnel	533 904	535 646	-1 742	-0.3%	515 312	478 783
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	559	576	-17	-3.0%	599	449
34 Charges financières	8 213	8 245	-31	-0.4%	8 165	7 698
Total charges	542 676	544 466	-1 791	-0.3%	524 076	486 929

L'écart provient principalement de l'ajustement du taux d'indexation des salaires Ville de Genève retenu pour 2025 (1.0% vs. 1.4% au PB déposé) (kCHF -1'774) ainsi que d'un reclassement de nature comptable du budget des frais en faveur du personnel (kCHF -17).

Centrale Municipale d'achat et d'impression

En milliers de francs	PB 2025 amendé	PB 2025 déposé	Ecart PB amendé PB déposé		B 2024	C 2023
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3 998	3 998	-	-	4 045	3 723
39 Imputations internes	1 532	1 532	-	-	1 532	1 541
Total charges	5 529	5 529	-	-	5 577	5 263

Direction des systèmes d'information et de communication

En milliers de francs	PB 2025 amendé	PB 2025 déposé	Ecart PB amendé PB déposé		B 2024	C 2023
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	12 742	12 762	-20	-0.2%	11 775	12 289
34 Charges financières	175	175	-	-	175	139
Total charges	12 917	12 937	-20	-0.2%	11 950	12 427

L'écart est lié au transfert neutre de la redevance pour droits d'auteurs des copies papiers et numériques vers le SREC.

Direction du patrimoine bâti

En milliers de francs		PB 2025 amendé	PB 2025 déposé	Ecart PB amendé PB déposé		B 2024	C 2023
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	21 422	21 422	-	-	21 119	22 909
34	Charges financières	16 222	16 222	-	-	16 061	21 589
Total charges		37 645	37 645	-	-	37 180	44 498

Énergie

En milliers de francs		PB 2025 amendé	PB 2025 déposé	Ecart PB amendé PB déposé		B 2024	C 2023
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	23 864	24 025	-161	-0.7%	23 249	27 936
34	Charges financières	5 730	5 834	-104	-1.8%	5 834	6 491
Total charges		29 594	29 859	-265	-0.9%	29 083	34 427

L'écart provient des éléments suivants : l'adaptation du budget de l'électricité PA et PF en raison de la baisse des tarifs d'achat sur les marchés libre et régulé (kCHF -500), l'adaptation du budget d'achat d'énergie et de fluides, notamment le gaz, en lien avec l'évolution des tarifs et les prévisions de consommation (kCHF +125) et l'augmentation de tarif du chauffage à distance (CADéco Jonction) (kCHF +110).

Logistique et manifestations

En milliers de francs		PB 2025 amendé	PB 2025 déposé	Ecart PB amendé PB déposé		B 2024	C 2023
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	1 631	1 631	-	-	1 631	2 185
Total charges		1 631	1 631	-	-	1 631	2 185

Subventions monétaires

En milliers de francs	PB 2025 amendé	PB 2025 déposé	Ecart PB amendé PB déposé		B 2024	C 2023
Finances, environnement et logement	16'176	16'132	44	0.3%	15'994	14'791
Aménagement, constructions et mobilité	1'200	1'200	-	-	2'435	2'166
Culture et transition numérique	81'867	81'268	599	0.7%	80'586	76'043
Sécurité et sports	6'161	6'149	12	0.2%	6'107	5'676
Cohésion sociale et solidarité	197'348	197'629	-281	-0.1%	191'644	182'542
Secrétariat général	1'443	1'513	-70	-4.6%	1'483	6'773
Total des charges d'exploitation	304'196	303'892	304	0.1%	298'249	287'992

Détail des amendements CA et CFIN sur les subventions monétaires:

						<i>En francs</i>
Co-subventionnement des institutions tierces dans le cadre de la LPCCA						
CA	SEC	33	Nouvelle subvention "Cinéforum"			2'454'500
CA	SEC	32	Augmentation de la subvention "Cave 12"			38'266
CA	SEC	32	Diminution de la subvention "Théâtre Am Stram Gram"			-1'096'783
CA	SEC	32	Diminution de la subvention "Théâtre des Marionnettes de Genève"			-696'726
CA	SEC	32	Diminution de la subvention "Soutien aux manifestations pluridisciplinaires" (mandat livre)			-100'000
Total						599'257
Nouvelles subventions						
CFIN	A21	29	Nouvelle subvention "Association Université Populaire Africaine"			44'000
CFIN	ECO	21	Nouvelle subvention "Soutien aux familles pour l'accueil parascolaire"			120'000
Total						164'000
Augmentation des subventions						
CFIN	SIS	42	Augmentation de la subvention "Société internationale de Sauvetage du Léman"			12'000
CA	SEC	32	Augmentation de la subvention "Collectif nocturne"			40'000
CA	SDPE	54	Augmentation de la subvention "Crèches, garderies, jardins d'enfants et activités liées" pour les heures complémentaires pour les enfants à besoin particuliers			200'000
Total						252'000
Diminution des subventions						
CA	SEC	32	Diminution de la subvention "Soutien à la création arts visuels" (en compensation de l'augmentation de la subvention "Collectif nocturne")			-40'000
CA	SDPE	54	Diminution de la subvention "Crèches, garderies, jardins d'enfants et activités liées" suite à la baisse de l'indexation des salaires du personnel de la petite enfance de -0.4%			-526'983
CA	ECO SEJ	34 54	Diminution des subventions "Ludothèques (part salaires FASe)", "Centres de loisirs - Maisons de quartier (part salaires FASe)" et "Association BAB-VIA (part salaires FASe)" suite à la baisse de l'indexation des salaires du personnel de -0.4%			-73'907
CFIN	SREC	59	Diminution de la subvention "Fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA)"			-70'000
Total						-710'890
Total variations subventions monétaires						304'367

Nouveaux postes au projet de budget 2025 amendé

En francs

	Service	ETP	Libellé poste	Coût suppl. annualisation	PB 2025	Poste (non) compensé	Notes
Département des finances, de l'environnement et du logement							
1200	Gérance immobilière municipale	1.0	Chargé-e de sécurité incendie		129'243	non compensé	a)
1300	Direction des ressources humaines	1.0	Psychologue		145'833	non compensé	b)
1300	Direction des ressources humaines	0.8	Spécialiste en protection incendie		109'884	non compensé	c)
1400	Service Agenda 21 - Ville durable	0.8	Adjoint-e de direction égalité		138'789	non compensé	d)
1400	Service Agenda 21 - Ville durable	0.8	Adjoint-e de direction transition écologique		138'789	non compensé	e)
1400	Service Agenda 21 - Ville durable	0.1	Chef-fe de service		20'576	non compensé	f)
1700	Centrale municipale d'achat et d'impression	1.0	Acheteur-euse chef-fe de projet		137'355	compensé	g)
1700	Centrale municipale d'achat et d'impression	0.5	Collaborateur-trice administratif-ve		54'869	compensé	g)
1800	Service des espaces verts	0.6	Chargé-e de projets		92'821	non compensé	h)
1800	Service des espaces verts	0.6	Chargé-e de projets		92'821	non compensé	i)
1800	Service des espaces verts	0.8	Chargé-e de projets		123'761	compensé	j)
1800	Service des espaces verts	0.6	Chargé-e de projets stratégiques		92'821	non compensé	k)
1800	Service des espaces verts	2.6	Horticulteur-trice - paysagiste		285'318	partiel. compensé	l)
Nombre de nouveaux postes		11.2	Montant y c. charges sociales	-	1'562'880		
Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité							
2001	Direction du DACM	0.6	Chargé-e de communication		82'413	non compensé	m)
2001	Direction du DACM	0.8	Médiateur-trice culturel-le		116'666	non compensé	m)
2001	Direction du DACM	0.5	Gérant-e d'opérations foncières		77'351	non compensé	n)
2001	Direction du DACM	1.0	Secrétaire-juriste		182'976	non compensé	o)
2202	Service d'urbanisme	0.8	Architecte-urbaniste		123'761	non compensé	p)
2202	Service d'urbanisme	0.8	Chargé-e de communication		109'884	non compensé	q)
2400	Direction du patrimoine bâti	0.8	Architecte bureau d'études techniques		123'761	non compensé	r)
2400	Direction du patrimoine bâti	1.0	Ingénieur-e sécurité		154'701	non compensé	s)
2403	Service de l'énergie	1.0	Adjoint-e de direction technique		173'486	non compensé	t)
2403	Service de l'énergie	0.5	Gestionnaire RH		68'678	non compensé	u)
2600	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité	1.0	Architecte-paysagiste		154'701	non compensé	v)
2600	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité	1.0	Chargé-e de coordination		154'701	non compensé	v)
2600	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité	1.0	Ingénieur-e en génie civil		154'701	non compensé	v)
2600	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité	0.8	Attaché-e de direction		123'761	non compensé	w)
2600	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité	1.0	Ouvrier-ère		94'616	non compensé	x)
Nombre de nouveaux postes		12.6	Montant y c. charges sociales	-	1'896'157		
Département de la culture et de la transition numérique							
3106	Service culturel	0.8	Chargé-e de missions transversales & stratégiques		116'666	non compensé	y)
3106	Service culturel	1.0	Techniscéniste		114'986	non compensé	z)
3203	Musée d'ethnographie	1.0	Chargé-e de missions - référent-e RSO		145'833	non compensé	aa)
3204	Muséum d'histoire naturelle	1.0	Chargé-e de projet d'exposition		154'701	non compensé	ab)
3204	Muséum d'histoire naturelle	1.0	Médiateur-trice culturel-le		145'833	non compensé	ac)
3205	Musée Ariana	1.0	Chargé-e de production d'exposition		137'355	non compensé	ad)
Nombre de nouveaux postes		5.8	Montant y c. charges sociales	-	815'374		

Nouveaux postes au projet de budget 2025 amendé

En francs

Service	ETP	Libellé poste	Coût suppl. annualisation	PB 2025	Poste (non) compensé	Notes
Département de la sécurité et des sports						
4002	Service des sports	0.5	Gestionnaire subvention		60'970	non compensé ae)
4006	Service de la police municipale	1.0	Administrateur-trice		173'486	non compensé af)
4006	Service de la police municipale	1.0	Juriste		173'486	non compensé ag)
4007	Service de l'espace public	3.0	Agent-e technique		344'957	partiel. compensé ah)
4009	Service logistique et manifestations	1.0	Adjoint-e de direction technique		173'486	non compensé ai)
4009	Service logistique et manifestations	1.0	Commandant-e adjoint-e chef-fe d'unité adjoint-e		145'833	non compensé aj)
4009	Service logistique et manifestations	1.0	Commandant-e et chef-fe d'unité		154'701	non compensé ak)
4009	Service logistique et manifestations	2.0	Ouvrier-ère		186'442	non compensé al)
4009	Service logistique et manifestations	1.0	Responsable logistique & technique UPCI		137'355	non compensé am)
Nombre de nouveaux postes		11.5	Montant y c. charges sociales	-	1'550'716	
Département de la cohésion sociale et de la solidarité						
5002	Service de la petite enfance	1.0	Administrateur-trice système		121'939	non compensé an)
5002	Service de la petite enfance	1.0	Architecte		154'701	non compensé ao)
5002	Service de la petite enfance	1.0	Conseiller-ère gestion inst. pédagogique		154'701	non compensé ap)
5002	Service de la petite enfance	1.0	Assistant-e socio-éducatif-ve		104'260	non compensé aq)
5002	Service de la petite enfance	0.5	Secrétaire		52'130	compensé aq)
5002	Service de la petite enfance	1.7	Aide de cuisine		158'476	compensé aq)
5002	Service de la petite enfance	0.1	Adjoint-e de direction jardins d'enfants		13'736	compensé aq)
5002	Service de la petite enfance	0.1	Psychomotricien-ne		13'736	compensé aq)
5002	Service de la petite enfance	2.6	Adjoint-e de direction	227'666	129'457	partiel. compensé ar)
5002	Service de la petite enfance	1.4	Aide de cuisine	83'200	47'310	partiel. compensé ar)
5002	Service de la petite enfance	12.7	Assistant-e socio-éducatif-ve	844'117	479'988	partiel. compensé ar)
5002	Service de la petite enfance	3.6	Directeur-trice	355'039	201'885	partiel. compensé ar)
5002	Service de la petite enfance	18.4	Educateur-trice	1'516'022	862'052	partiel. compensé ar)
5002	Service de la petite enfance	0.4	Psychomotricien-ne	30'647	17'427	partiel. compensé ar)
5002	Service de la petite enfance	2.5	Secrétaire	132'932	127'719	partiel. compensé ar)
5002	Service de la petite enfance	3.5	Secrétaire comptable	256'562	145'888	partiel. compensé ar)
5003	Service des écoles et institutions pour l'enfance	0.4	Administrateur-trice		73'190	non compensé as)
5003	Service des écoles et institutions pour l'enfance	1.0	Agent-e d'entretien	61'604	30'802	non compensé at)
5003	Service des écoles et institutions pour l'enfance	0.8	Architecte		123'761	non compensé au)
5003	Service des écoles et institutions pour l'enfance	1.0	Chargé-e de missions		154'701	non compensé av)
5003	Service des écoles et institutions pour l'enfance	0.8	Patrouilleur-euse scolaire		78'306	non compensé aw)
5006	Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	1.0	Gardien-ne de cimetière		104'260	compensé ax)
5007	Service social	2.4	Accueillant-e social-e		275'966	compensé ay)
5008	Service de la jeunesse	1.5	Correspondant-e de nuit		172'479	non compensé az)
5008	Service de la jeunesse	2.4	Travailleur-euse social-e hors murs		310'183	non compensé ba)
5008	Service de la jeunesse	0.2	Travailleur-euse social-e hors murs		25'849	compensé bb)
Nombre de nouveaux postes		63.0	Montant y c. charges sociales	3'507'790	4'134'901	

Nouveaux postes au projet de budget 2025 amendé

En francs

	Service	ETP	Libellé poste	Coût suppl. annualisation	PB 2025	Poste (non) compensé	Notes
Secrétariat général							
A001	Direction du SG	0.5	Assistant-e administratif-ive		54'869	non compensé	bc)
A001	Direction du SG	0.8	Attaché-e de direction / expert-e métier		123'761	non compensé	bc)
A001	Direction du SG	0.4	Concierge-nettoyeur-euse		37'288	compensé	bd)
A001	Direction du SG	1.0	Délégué-e à la protection des données		182'976	non compensé	be)
A004	Service des relations extérieures et de la communication	0.8	Chef-fe de projets		123'761	partiel. compensé	bf)
A004	Service des relations extérieures et de la communication	0.6	Collaborateur-trice accueil & information		68'992	compensé	bg)
A900	Contrôle financier	0.5	Auditeur-trice		64'622	non compensé	bh)
Nombre de nouveaux postes		4.6	Montant y c. charges sociales	-	656'269		
Total nouveaux postes ¹		108.7	Montant y c. charges sociales	3'507'790	10'616'296		
Total compensations					1'979'700		
Effet net des nouveaux postes sur le résultat du projet de budget amendé 2025					8'636'597		

¹ Soit un total annualisé de 14'124'086 francs

Descriptif des nouveaux postes

- a) Création d'un poste de **chargé-e de sécurité incendie** pour gérer le risque incendie du patrimoine sous gestion, donnant ainsi suite à un audit du Contrôle financier.
- b) Création d'un poste de **psychologue** pour renforcer l'équipe de l'Entité psychologie du travail et prévention des risques psychosociaux (RPS), dans un contexte de volume toujours croissant des activités liées notamment à la mise en œuvre de la politique de prévention des RPS.
- c) Création d'un poste de **spécialiste en protection incendie à 80%** pour la mise en œuvre des recommandations du Contrôle financier en matière d'adéquation et d'efficacité du concept global de sécurité et de protection contre les risques d'incendie de la Ville de Genève.
- d) Dans le cadre de la réorganisation du service, création d'un poste d'**adjoint-e de direction égalité à 80%** pour encadrer les 8 chargé-e-s de projets/missions du Pôle égalité - diversité - LGBTIQ+ et conseiller la direction dans son domaine.
- e) Dans le cadre de la réorganisation du service, création d'un poste d'**adjoint-e de direction transition écologique à 80%** pour encadrer les 9 chargé-e-s de projets/missions du Pôle transition écologique et conseiller la direction dans son domaine.
- f) Hausse du taux d'activité de **10% du poste de chef-fe de service** pour lui permettre d'assumer toutes ses charges.
- g) Création d'un poste d'**acheteur-euse chef-fe de projet à 100%** et d'un poste de **collaborateur-trice administratif-ve à 50%** pour un renforcement nécessaire du service d'achats exercé conventionnellement pour le compte du Groupement SIS (GSIS). La facturation du renfort à ce dernier vient compenser ces postes en la forme d'un revenu supplémentaire.
- h) Création d'un poste de **chargé-e de projets à 60%** au sein l'Unité entretien des espaces verts (UEV) afin d'en garantir le suivi opérationnel et administratif, d'effectuer le traitement des urgences, de répondre aux demandes politiques et citoyennes et de participer au développement de cette unité.
- i) Création d'un poste de **chargé-e de projets à 60%** en renfort de l'Unité patrimoine arboré (UPA) afin d'aider à traiter un nombre croissant de missions et de projets concernant l'arbre dans le contexte de son usage, de ses soins, de sa défense, de sa réponse face au réchauffement climatique, des futures plantations et de la sécurité du public.
- j) Pérennisation d'un poste de **chargé-e de projets à 80%** en vue de la stabilisation du fonctionnement de l'Unité entretien des espaces verts (UEV) et le maintien de l'expertise interne acquise. Ce poste est entièrement compensé par une baisse du budget du personnel auxiliaire.
- k) Création d'un poste de **chargé-e de projets stratégiques à 60%** pour accompagner la direction du service dans la mise en œuvre de dossiers techniques, d'études et de projets, pour conseiller la direction dans son domaine d'expertise, ainsi que pour piloter, assurer la gestion et le suivi des demandes politiques et des projets stratégiques de la Ville de Genève impliquant le service.
- l) Création de **2.6 postes d'horticulteur-trice-s paysagistes** afin d'assurer l'entretien de nouveaux aménagements de la Ville de Genève dans le respect des standards de qualité attendus ; ce que les équipes actuelles ne permettent pas de faire en raison de leur taille insuffisante. Une partie de ces postes (1.1 ETP) est compensée par une diminution des charges externes du chapitre 31 en raison de l'internalisation des prestations.
- m) Création d'un poste de **chargé-e de communication à 60%** et d'un poste de médiateur-trice culturel-le à 80% pour le projet d'exploitation du site archéologique du Bastion Saint-Antoine qui prévoit l'ouverture du site au public sur 6 jours, des visites commentées, ainsi que des conférences et ateliers dans l'espace de médiation.
- n) Création d'un poste de **gérant-e d'opérations foncières à 50%** pour renforcer l'équipe en place et soutenir le service dans le suivi foncier des projets d'aménagements d'espaces publics et de transports, notamment ceux liés aux trams, aux bus à haut niveau de service et au pôle Cornavin, d'appuyer les autres services de la Ville de Genève dans les négociations foncières pour accueillir des équipements publics (crèches, écoles, artisanats, etc.) et finalement d'appuyer la mise en œuvre de projets tels que, entre autres, la gestion de la forêt, le suivi foncier du PAV et l'extension de Cornavin.
- o) L'unité des juristes est en surcharge chronique en raison principalement du cumul de dossiers stratégiques nécessitant un accompagnement important, de consultations plus fréquentes de l'Union des villes suisses

(UVS) sur des projets de lois ou d'ordonnances fédérales et de l'augmentation des demandes des services et des litiges. La création d'un poste de **secrétaire-juriste** apparaît nécessaire dans ce contexte.

- p) Création d'un poste d'**architecte-urbaniste à 80%** pour une nécessaire augmentation de la capacité de mise en œuvre des investissements, notamment en lien avec le pilotage et la coordination des projets complexes tel que le développement du PAV et la mise en œuvre du Plan directeur communal Genève 2040 ainsi que pour l'atteinte de tous les objectifs politiques, notamment ceux en matière d'urgence climatique.
- q) Création d'un poste de **chargé-e de communication à 80%** répondant notamment à l'évolution de l'obligation légale d'information et de concertation auprès de la population dans le cadre de plans d'affectation et de projets d'aménagement.
- r) Création d'un poste d'**architecte bureau d'études techniques à 80%** pour répondre aux enjeux de l'urgence climatique, aux demandes politiques, à l'état de dégradation du patrimoine immobilier et à l'augmentation de la jauge des investissements dans le patrimoine administratif et le patrimoine financier.
- s) Création d'un poste d'**ingénieur-e sécurité** en renfort d'une équipe ayant la charge de traiter les aspects techniques de la maintenance immobilière et de la sécurité pour développer des solutions de pérennisation et de protection des biens et des activités. Ce renfort intervient en réponse aux enjeux de l'augmentation de la jauge des investissements et à la complexification du cadre légal en matière de sécurité.
- t) Création d'un poste d'**adjoint-e de direction technique** en renfort de l'équipe de direction qui assume une masse de travail croissante en raison de nouveaux projets, de la recherche d'innovations et de l'atteinte d'objectifs en matière de transition énergétique et de réduction de consommation de chauffage, d'électricité et d'eau.
- u) Création d'un poste de **gestionnaire RH à 50%** en renfort de l'équipe administrative afin d'assister et de soutenir la hiérarchie dans le pilotage et la gestion des nouveaux projets, la recherche de solutions innovantes, l'atteinte des objectifs cantonaux et bien d'autres engagements pris par la Ville de Genève en matière de transition énergétique.
- v) Compte tenu de l'objectif du déploiement du réseau de chauffage à distance (CAD) par les SIG sur le territoire communal à horizon 2030, la Ville de Genève entend mener à bien sa politique ambitieuse de CAD et de mise en œuvre de ses projets de rénovation de son réseau d'assainissement et d'aménagement de ses espaces publics, en coordination avec les SIG et le Canton de Genève. La création d'un poste d'**architecte-paysagiste**, d'un poste d'**ingénieur-e en génie civil** et d'un poste de **chargé-e de coordination** est donc nécessaire.
- w) Création d'un poste d'**attaché-e de direction à 80%** pour augmenter la capacité du service à traiter dans les délais un volume manifestement croissant d'objets du Conseil municipal et à traiter le volume important de sollicitations citoyennes sur une multitude de thématiques liées à l'espace public.
- x) Création d'un poste d'**ouvrier-ère** afin de répondre aux enjeux de maintien en bon état de fonctionnement (y compris sanitaire) des fontaines, d'assurer la continuité des missions et prestations de l'unité, d'assurer une charge d'entretien raisonnable de maximum 100 fontaines par collaborateur/-trice et finalement de garantir en tout temps une qualité des eaux conforme aux exigences de la Loi fédérale sur la protection des eaux.
- y) Création d'un poste de **chargé-e de missions transversales et stratégiques à 80%** afin de traiter les enjeux du milieu professionnel culturel, les besoins de la direction du service et ceux du Conseil culturel. Cette ressource, dans le cadre de diverses collaborations, suivra et mettra en œuvre de manière collective des plans d'action et accomplira des missions en mobilisant les expertises au sein du service.
- z) Création d'un poste de **techniscéniste** pour garantir le bon déroulement des manifestations et soulager le personnel technique de l'unité des scènes culturelles dans l'aménagement de leur temps de travail (garantissant ainsi leur bien-être au travail).
- aa) Création d'un poste de **chargé-e de missions - référent-e RSO** afin de mettre en œuvre la démarche de responsabilité sociétale des organisations (RSO) au Musée d'ethnographie en s'alignant aux stratégies en matière de climat de la Ville de Genève, du Canton de Genève, de la Confédération et de l'Agenda 2030 de l'ONU. Le poste sera également force de proposition pour ancrer la démarche RSO à long terme dans la rédaction et le pilotage des plans stratégiques de l'institution.
- ab) Dans la perspective de la réouverture du Muséum d'histoire naturelle, l'institution ambitionne une programmation culturelle de référence, inclusive, durable et inspirante. Elle pourra compter sur des nouveaux espaces (cf. PR-1441) qui augmenteront l'attractivité du musée. La création d'un poste de

chargé-e de projet d'exposition, orienté-e production, devient dès lors nécessaire, en amont de la réouverture du musée.

- ac) Dans la perspective de la réouverture du Muséum d'histoire naturelle, l'institution ambitionne une programmation culturelle de référence, inclusive, durable et inspirante. Elle pourra compter sur des nouveaux espaces (cf. PR-1441) qui augmenteront l'attractivité du musée. La création d'un poste de **médiateur-trice culturel-le**, devient dès lors nécessaire, en amont de la réouverture du musée.
- ad) L'équipe de l'unité collections du Musée Ariana ne suffit plus pour assumer les travaux de coordination, la prise en compte des normes de conservation, la tenue à jour de l'inventaire du matériel de scénographie et la gestion des plannings. Elle fait notamment face à un nombre croissant de partenaires dans la gestion des projets. La création d'un poste de **chargé-e de production d'exposition** devient alors nécessaire.
- ae) Le budget des subventions croît significativement ces dernières années et les demandes y afférentes sont devenues plus complexes. L'activité administrative relative aux subventions s'est accrue et pour qu'elle soit optimale dans un environnement de contrôle devenu plus exigeant, la création d'un poste de **gestionnaire subvention à 50%** est dès lors nécessaire comme renfort aux ressources existantes.
- af) Depuis 2018, année de leur création, le Service de l'espace public et le Service de la police municipale se partagent un poste d'administrateur. Après six ans d'expérience, la présence d'un-e administrateur-trice propre à chaque service est jugée nécessaire, conduisant à la création d'un poste d'**administrateur-trice** pour le Service de la police municipale.
- ag) Depuis 2018, année de leur création, le Service de l'espace public et le Service de la police municipale se partagent un poste de juriste. Après six ans d'expérience, la présence d'un-e juriste propre à chaque service est jugée nécessaire, conduisant à la création d'un poste de **juriste** pour le Service de la police municipale.
- ah) A la suite d'un transfert de compétences aux communes, le Service de l'espace public gère les occupations ponctuelles du domaine public à l'aide de trois auxiliaires depuis 2023. Après une année test de cette charge, il s'avère nécessaire de pérenniser ces 3 postes d'**agent-e-s techniques**. La création de ces postes est partiellement compensée (pour 2.8 ETP) par une baisse du budget du personnel auxiliaire.
- ai) L'effectif du Service logistique et manifestations est passé de 65 à 110 employé-e-s en 10 ans. Face à cette expansion, et en comptant actuellement sur une quinzaine d'auxiliaires et 3 apprenti-e-s, la direction du service demeure dans la même composition alors que les missions techniques augmentent. La création d'un poste d'**adjoint-e de direction technique** devient alors nécessaire.
- aj) Création d'un poste de **commandant-e adjoint-e chef-fe d'unité adjoint-e** de l'unité de protection civile (UPCI) afin de permettre à l'organisation de protection civile (OPC) de la Ville de Genève d'assurer ses missions face à l'augmentation des attentes en matière de protection de la population.
- ak) Création d'un poste de **commandant-e et chef-fe d'unité** afin de permettre à l'organisation de protection civile (OPC) de la Ville de Genève d'assurer ses missions face à l'augmentation des attentes en matière de protection de la population.
- al) Création de 2 postes d'**ouvrier-ère-s** pour répondre à la constante augmentation de travail demandé à l'unité matériel de fêtes (UMF).
- am) Création d'un poste de **responsable logistique et technique** de l'Unité de protection civile (UPCI) afin de permettre à l'organisation de protection civile (OPC) de la Ville de Genève d'assurer ses missions face à l'augmentation des attentes en matière de protection de la population.
- an) Création d'un poste d'**administrateur-trice système** pour faire évoluer les systèmes d'informations de la petite enfance, prérequis indispensable pour permettre un pilotage et une surveillance adéquate de l'accueil préscolaire. La nécessité de la création du poste a été mise en avant par les conclusions d'un audit réalisé par la Cour des comptes en mars 2023. Le poste va également assurer la coordination technique avec la Direction des systèmes d'information et de communication dans le cadre des projets de municipalisation de nouvelles structures.
- ao) Création d'un poste d'**architecte** pour renforcer l'unité technique en charge du développement de nouveaux projets, principalement dans des bâtiments privés, des acquisitions et du renouvellement de matériels et mobiliers permettant d'exploiter les structures d'accueil de la petite enfance.
- ap) Création d'un poste de **conseiller-ère gestion d'institution pédagogique** pour renforcer l'Unité pédagogie et famille dans la mise en œuvre de la politique de la Ville de Genève dans le domaine de la petite enfance. Le poste est notamment destiné à assurer une cohérence des pratiques et actions entre

les différentes structures d'accueil subventionnées et municipalisées ainsi qu'à collaborer avec des partenaires associatifs et institutionnels sur des projets transversaux en lien avec la politique de la petite enfance.

- aq) Dans le cadre de la municipalisation de la structure Marie Goegg-Pouchoulin, création d'un poste d'**assistant-e socio-éducatif-ve** pour répondre aux exigences du Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ), pérennisation du poste de **secrétaire à 50%** et de divers postes d'**aide de cuisine à hauteur de 1.7 ETP**, hausse du taux d'activité de **10% pour le poste d'adjoint-e de direction Jardins d'enfants** et hausse du taux d'activité de **10% pour un poste de psychomotricien-ne**. Toutes ces ressources, à l'exception du premier poste mentionné, sont entièrement compensées par une baisse du budget du personnel auxiliaire.
- ar) Création de **36.9 ETP** afin de répondre, pour la rentrée 2025, au besoin d'extension de 16 places supplémentaires dans l'espace de vie infantine Eglantyne Jebb et à l'ouverture de l'espace de vie infantine Victoire Tinayre doté de 96 places. Les charges engendrées par l'ouverture de ces nouvelles structures d'accueil sont partiellement compensées par les revenus de pensions des enfants.

Création de **8.2 ETP** dans la perspective de la création de 144 places avec l'ouverture de cinq nouvelles structures d'accueil à la rentrée 2026, afin de pouvoir lancer dans les temps les recrutements y afférents dès la rentrée 2025 avec la dotation administrative nécessaire.
- as) Le Service des écoles et institutions pour l'enfance a obtenu un poste d'administrateur-trice à 60% au budget 2024 malgré une demande initiale à hauteur de 100%. Cette dotation jugée insuffisante explique pourquoi le poste est encore aujourd'hui partagé avec le Service de la jeunesse. Ces deux services assumant une charge administrative croissante dans l'exécution de leurs missions respectives, il est nécessaire de compléter ce poste avec une hausse du taux d'activité de **40% pour le poste d'administrateur-trice** au Service des écoles et institutions pour l'enfance pour assurer que les deux services puissent bénéficier d'un poste à temps plein pour fonctionner de manière optimale.
- at) Création d'un poste d'**agente-e d'entretien** suite à l'augmentation de la capacité d'accueil des écoles de Cayla et des Contamines, dès la rentrée 2025, par la mise en service de pavillons modulaires.
- au) Création d'un poste d'**architecte à 80%** en renfort des ressources actuelles pour répondre aux besoins de suivi de projets en matière d'entretien, d'aménagement et de sécurité des locaux dans un contexte où l'augmentation avérée des effectifs scolaires et parascolaires engendre une augmentation de ces projets.
- av) Création d'un poste de **chargé-e de mission** pour assurer un suivi exigeant et de qualité des projets et des prestations relatifs aux droits des enfants.
- aw) Création de 3 postes de **patrouilleur-euse-s scolaires à 28% (0.84 ETP)** pour assurer la sécurité des enfants sur deux nouveaux emplacements demandés par la police cantonale et créés en 2024.
- ax) Création d'un poste de **gardien-ne de cimetière** nécessaire au renforcement de l'effectif en place du secteur cimetière ainsi que pour accompagner l'implémentation d'un nouveau logiciel qui va demander une mise à jour des données relatives à la gestion des espaces, des familles et des défunts. La création de ce poste est entièrement compensée par une baisse équivalente du chapitre 31.
- ay) Dans le cadre du déploiement du dispositif intercommunal d'hébergement d'urgence, pérennisation de 3 postes d'**accueillant-e-s sociaux à 80% (2.4 ETP)**, entièrement compensée par une baisse du budget du personnel auxiliaire.
- az) La Ville de Genève déploie son dispositif de correspondants-e-s de nuit depuis 2021, progressivement par secteur géographique, avec un 3ème secteur qui démarrera en octobre 2024 et l'ambition d'une couverture totale de la Ville de Genève durant cette législature (il reste à couvrir la moitié de la rive gauche). La création de **1.5 ETP de correspondant-e-s de nuit** est donc nécessaire afin que le dispositif puisse passer de trois à quatre équipes.
- ba) Création de **2.4 ETP de travailleur-euse-s sociaux hors murs** répondant à l'élargissement du périmètre d'action de ce rôle aux jeunes de 12-14 ans (près de 5'200 jeunes en plus).
- bb) Hausse du taux d'activité de **20% pour un poste de travailleur-euse-s sociaux hors murs** dans la perspective de la mise en place d'un projet de médiation dans les bus à l'égard des jeunes et de leur comportement dans ce moyen de transport. Cette hausse est entièrement compensée dans le cadre de la suppression du budget de la subvention « Noctambus ».
- bc) La Ville de Genève a validé en 2024 le « Concept et dispositifs globaux d'anticipation, de prévention et de gestion de crise de la Ville de Genève » avec la décision de mettre en place une cellule de coordination

permanente à la Direction du secrétariat général. La création d'un poste d'**attaché-e de direction / expert-e métier à 80%** et d'un poste d'**assistant-e administratif-ve à 50%** sont nécessaires à cette fin pour oeuvrer dans les domaines de la prévention et de la préparation à la gestion de crise, ainsi que pour réaliser les activités de mise en œuvre du système de management de la continuité.

- bd) Pérennisation d'un poste de **concierge-nettoyeur-euse à 40%** afin de conserver la compétence interne acquise, dans le contexte d'une forte progression de l'activité de nettoyage. Ce poste est entièrement compensé par une baisse du budget du personnel auxiliaire.
- be) Parmi les dispositions introduites par l'avant-projet de loi modifiant la Loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données (LIPAD), y figure le concept de registre des activités de traitements pour chaque institution publique, amenant ces dernières à élaborer en conséquence une véritable stratégie managériale à l'égard des données qu'elles traitent ou qu'elles entendent collecter. La création d'un poste de **délégué-e à la protection des données** (Data Protection Officer - DPO) est donc nécessaire dans la mesure où l'art. 50 de l'avant-projet susmentionné y conduit.
- bf) Création d'un poste de **chef-fe de projet à 80%** pour pallier le déficit chronique de ressources humaines dans l'unité relations extérieures et protocoles (UREP) et pour accomplir pleinement la stratégie des relations extérieures adoptée par la Ville de Genève le 11 janvier 2024. La majeure partie de ce poste est compensée par une baisse du budget du personnel auxiliaire.
- bg) Après emménagement à la rue de la Terrassière en 2023, l'Espace Ville de Genève accueille un public plus nombreux. Un horaire élargi pour assumer cet afflux et l'organisation d'événements, comme nouvelle activité, conduisent à pérenniser un poste de **collaborateur-trice accueil et information à 60%**. Ce poste est entièrement compensé par une baisse du budget du personnel auxiliaire.
- bh) Création d'un poste d'**auditeur-trice à 50%** permettant d'augmenter le disponible budgétaire du Contrôle financier et de financer les réévaluations de fonction validées par la commission d'évaluation et le Conseil administratif.

Annexe

Détail des amendements apportés par le CA et la CFIN au PB 2025 déposé par département, service, domaine fonctionnel et chapitre comptable

En français		En grisé les modifications sans effet sur le résultat				En vert les modifications liées à la mise en place de la LPCCA			
Prov.	Dpt	Service	Domaine fonctionnel	Chapitre comptable	Modification Charges	Modification Revenus	Commentaires		
CA		XXXX Tous	XX Divers	30/34 Charges de personnel	-1'773'708	-	Indexation des salaires VdG 1.0%, soit ajustement de -0.4%		
CA		5002 Service de la petite enfance	54 Famille et jeunesse	36 Charges de transfert	-526'983	-	Indexation des salaires du personnel de la petite enfance 1.0%, soit ajustement de -0.4%		
CA		5003 Ecoles et institutions pour l'enfance	34 Sports et loisirs	36 Charges de transfert	-16'385	-	FASe (Ludothèques) - Indexation des salaires 1.0 %, soit ajustement de -0.4%		
CA		5008 Service de la jeunesse	34 Sports et loisirs	36 Charges de transfert	-51'846	-	FASe (Maisons de quartier) - Indexation des salaires 1.0 %, soit ajustement de -0.4%		
CA		5008 Service de la jeunesse	54 Famille et jeunesse	36 Charges de transfert	-5'676	-	FASe (Association BAB-VIA) - Indexation des salaires 1.0 %, soit ajustement de -0.4%		
CA		XXXX Tous	XX Divers	31/34 Charges d'exploitation et financières	-265'000	-	Ajustement compétent Énergie : Tarifs achat électricité, marché libre et régulé : -500'000 Achat fluides (tarifs et consommations) : +225'000 Tarif pour le chauffage à distance (CAD) : +110'000		
CA		XXXX Tous	XX Divers	31/34 Charges d'exploitation et financières	1'000'000	-	Ajustement compétent GIM pour le chauffage à distance (CADéco Jonction et Zic)		
				Divers départements	-1'639'598	-			
CA		1100 Direction financière	91 Impôts	36 Charges de transfert	1'893'509	-	Mise en place de la Loi cantonale pour la promotion de la culture (LPCCA) : à verser au Fonds de régulation Culture (effet neutre)		
CA		1100 Direction financière	91 Impôts	36 Charges de transfert	-346'530	-	Frais de perception impôts 3%		
CA		1100 Direction financière	91 Impôts	36 Charges de transfert	269'760	-	Frais de perception impôts (reclassement août)		
CA		1100 Direction financière	91 Impôts	40 Revenus fiscaux	-	269'760	Fonds de compensation aux communes (reclassement août)		
CA	DFEL						Ajustement impôts PM : -15'331'000 Ajustement impôts PP : +16'886'000 Fonds de compensation aux communes (ex TPC) : -14'059'000 Fonds de péréquation intercommunal PM : -2'453'000 Ajustement effet loi 13402 (barème imposition PP) : -547'000 Ajustement effet Loi 13345, refusée (outil de travail entrepreneurs) : +1'500'000		
CA		1100 Direction financière	91 Impôts	46 Revenus de transfert	-	-1'565'000	Compensation verticale IFD		
CA		1100 Direction financière	91 Impôts	46 Revenus de transfert	-	2'492'766	Mise en place de la Loi cantonale pour la promotion de la culture (LPCCA) : à recevoir du Fonds de régulation Culture (effet neutre)		

Détail des amendements apportés par le CA et la CFIN au PB 2025 déposé par département, service, domaine fonctionnel et chapitre comptable

En français		En grisé les modifications sans effet sur le résultat				En vert les modifications liées à la mise en place de la LPCCA	
Prov.	Dpt	Service	Domaine fonctionnel	Chapitre comptable	Modification Charges	Modification Revenus	Commentaires
CA		1100 Direction financière	92 Conventions fiscales	36 Charges de transfert	-497'000	-	Compensation aux communes frontalières octobre : -548'000 Compensation aux communes frontalières (correction août) : +51'000
CA		1100 Direction financière	96 Administration de la fortune et de la dette	34 Charges financières	-4'629'464	-	Adaptation budget intérêts et frais d'émission d'emprunts (révision des hypothèses de taux d'intérêts)
CA		1200 Gérance immobilière municipale	02 Services généraux	44 Revenus financiers	-	-863'348	Reclassement de domaine fonctionnel (revenus de droits de superficie PA / PF)
CA		1200 Gérance immobilière municipale	96 Administration de la fortune et de la dette	44 Revenus financiers	-	863'348	Reclassement de domaine fonctionnel (revenus de droits de superficie PA / PF)
CA		1200 Gérance immobilière municipale	96 Administration de la fortune et de la dette	44 Revenus financiers	-	-223'854	Retour à une gratuité à 50 % pour les EMS Fort-Barreau et Tilleuls
CA	DFEL	1400 Agenda 21 - Ville durable	02 Services généraux	30 Charges de personnel	-96'806	-	Reclassement de domaine fonctionnel (budget personnel auxiliaire)
CA		1400 Agenda 21 - Ville durable	76 Lutte contre la pollution de l'environnement	30 Charges de personnel	96'806	-	Reclassement de domaine fonctionnel (budget personnel auxiliaire)
CA		1400 Agenda 21 - Ville durable	02 Services généraux	36 Charges de transfert	-1'500'026	-	Reclassement de domaine fonctionnel (dépréciation participation PA - Fondotec)
CA		1400 Agenda 21 - Ville durable	85 Industrie, artisanat et commerce	36 Charges de transfert	1'500'026	-	Reclassement de domaine fonctionnel (dépréciation participation PA - Fondotec)
CFIN		1400 Agenda 21 - Ville durable	29 Formation, autres	36 Charges de transfert	44'000	-	Nouvelle subvention "Association Université Populaire Africaine"
CFIN		1600 Taxe professionnelle	91 Impôts	31 Biens, services et autres charges d'exploitation	-11'342	-	Diminution des charges du chapitre 31
				Total Finances, environnement et logement	-3'277'067	-13'030'328	
CFIN	DACM	2600 Aménagement, Génie Civil et Mobilité	61 Circulation routière	31 Biens, services et autres charges d'exploitation	-11'558	-	Diminution des charges du chapitre 31
				Total Aménagement, constructions et mobilité	-11'558	-	
CA		3001 Direction culture et transition numérique	02 Services généraux	31 Biens, services et autres charges d'exploitation	-5'500	-	Transfert neutre du budget relatif au chéquier culture et aux billets solidaires
CA	DCTN	3106 Service culturel	32 Culture, autres	31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'500	-	Transfert neutre du budget relatif au chéquier culture et aux billets solidaires

Détail des amendements apportés par le CA et la CFIN au PB 2025 déposé par département, service, domaine fonctionnel et chapitre comptable

En français		En grisé les modifications sans effet sur le résultat		En vert les modifications liées à la mise en place de la LPCCA			
Prov.	Dpt	Service	Domaine fonctionnel	Chapitre comptable	Modification Charges	Modification Revenus	Commentaires
CA	DCTN	3106 Service culturel	32 Culture, autres	36 Charges de transfert	-1'855'243	-	Variation des subventions suivantes pour arriver à une participation de 50% de la VdG et de 50% du Canton suite à la mise en place de la LPCCA (effet neutre) : "Théâtre Am Stram Gram" : -1'096'783 "Théâtre des Marionnettes de Genève (TMG)" : -696'726 "Cave 12" : +38'266 "Soutien aux manifestations pluridisciplinaires" (mandat livre) : -100'000
CA		3106 Service culturel	33 Médias	36 Charges de transfert	2'454'500	-	Variation de la subvention "Cinéforum" pour arriver à une participation de 50% de la VdG et de 50% du Canton suite à la mise en place de la LPCCA (effet neutre)
CA		3106 Service culturel	32 Culture, autres	36 Charges de transfert	40'000	-	Augmentation de la subvention "Collectif nocturne"
CA		3106 Service culturel	32 Culture, autres	36 Charges de transfert	-40'000	-	Diminution de la subvention "Soutien à la création arts visuels"
CFIN	DCTN	3202 Musée d'art et d'histoire	31 Héritage culturel	31 Biens, services et autres charges d'exploitation	-23'712	-	Diminution des charges du chapitre 31
CA		3301 Bibliothèques et disothèques municipales	32 Culture, autres	46 Revenus de transfert	-	1'829	Ajustement de la participation des communes au Bibliobus
CA		3501 Dir. systèmes d'information et communic.	02 Services généraux	31 Biens, services et autres charges d'exploitation	-20'000	-	Transfert neutre de la redevance pour droits d'auteurs des copies papiers et numériques vers le SREC
				Total Culture et transition numérique	555'545	1'829	
CFIN		4002 Sports	34 Sports et loisirs	31 Biens, services et autres charges d'exploitation	15'000	-	Occupation positive de l'espace public
CFIN	DSSP	4003 Incendie et secours	15 Service du feu	36 Charges de transfert	12'000	-	SIS - Augmentation de la subvention "Société internationale de Sauvetage du Léman"
CFIN		4010 Voirie - Ville propre	73 Gestion des déchets	31 Biens, services et autres charges d'exploitation	-45'176	-	Diminution des charges du chapitre 31
				Total Sécurité et Sports	-18'176	-	
CA	DCSS	5002 Service de la petite enfance	54 Famille et jeunesse	36 Charges de transfert	200'000	-	Augmentation de la subvention "Crèches, garderies, jardins d'enfants et activités liés" pour le soutien aux enfants à besoins éducatifs particuliers (BEP)
CA		5002 Service de la petite enfance	54 Famille et jeunesse	46 Revenus de transfert	-	200'000	Subvention FDAP pour le soutien aux enfants à besoins éducatifs particuliers (BEP)
CA		5002 Service de la petite enfance	54 Famille et jeunesse	46 Revenus de transfert	-	-377'252	Ajustement des revenus FDAP

Détail des amendements apportés par le CA et la CFIN au PB 2025 déposé par département, service, domaine fonctionnel et chapitre comptable

En grisé les modifications sans effet sur le résultat

En vert les modifications liées à la mise en place de la LPCCA

En francs

Prov.	Dpt	Service	Domaine fonctionnel	Chapitre comptable	Modification Charges	Modification Revenus	Commentaires
CA		5003 Ecoles et institutions pour l'enfance	21 Scolarité obligatoire	31 Biens, services et autres charges d'exploitation	83'306	-	Ajustement du budget des camps et sorties scolaires du DIP
CFIN		5003 Ecoles et institutions pour l'enfance	21 Scolarité obligatoire	36 Charges de transfert	120'000	-	Nouvelle subvention "Soutien aux familles pour l'accueil parascolaire"
CFIN		5007 Social	57 Aide sociale et domaine de l'asile	31 Biens, services et autres charges d'exploitation	15'000	-	Occupation positive de l'espace public
CA	DCSS	5007 Social	57 Aide sociale et domaine de l'asile	46 Revenus de transfert	-	-350'000	Suppression des recettes de refacturation des restaurants scolaires au Canton (effet LASPL)
CFIN		5XXX DCSS - Tous	XX Divers	31 Biens, services et autres charges d'exploitation	-4'1922	-	Diminution des charges du chapitre 31 : Dir DCSS : -242 Service de la petite enfance : -3'108 Service des écoles et institutions pour l'enfance : -13'090 Service de l'état civil : -125 Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire : -1'725 Service social : -2'1922 Service de la jeunesse : -1'710
				Total Cohésion sociale et solidarité	376'384	-527'252	
CA		A004 Relations extérieures et communication	02 Services généraux	31 Biens, services et autres charges d'exploitation	20'000	-	Transfert neutre de la redevance pour droits d'auteurs des copies papiers et numériques de la DSIC
CFIN		A004 Relations extérieures et communication	59 Domaine social, non mentionné ailleurs	36 Charges de transfert	-70'000	-	Diminution de la subvention "Fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA)"
CA	SG	A800 Conseil administratif	01 Conseil municipal et exécutif	31 Biens, services et autres charges d'exploitation	-400'469	-	Reclassement de domaine fonctionnel (autres charges d'exploitation)
CA		A800 Conseil administratif	02 Services généraux	31 Biens, services et autres charges d'exploitation	400'469	-	Reclassement de domaine fonctionnel (autres charges d'exploitation)
CA		A800 Conseil administratif	01 Conseil municipal et exécutif	36 Charges de transfert	-617'587	-	Reclassement de domaine fonctionnel (dédommagements aux communes)
CA		A800 Conseil administratif	02 Services généraux	36 Charges de transfert	617'587	-	Reclassement de domaine fonctionnel (dédommagements aux communes)
CFIN		AXXX SG - Tous	XX Divers	31 Biens, services et autres charges d'exploitation	-2'290	-	Diminution des charges du chapitre 31: Conseil Municipal : -1'072 Conseil Administratif : -1'218
				Total Secrétariat Général	-52'290	-	
				Total	-4'066'760	-13'555'751	
				Effet sur le résultat total	-9'488'991		

Modifications apportées au PB 2025 déposé - Subventions non monétaires (Gratuités)

En francs

En grisé les modifications sans effet sur le total des gratuités

Dpt	Service	Domaine fonctionnel	Modification	Commentaires
DFEL	1000 Direction départ. finances, environnement et logement	85 Industrie, artisanat et commerce	-5'000	Ajustement gratuité "Association least - Châtelaine 43 (ZIC)"
	1400 Agenda 21 - Ville durable	34 Sports et loisirs	-19'294	Ajustement gratuité "Ass. Amis des Grottes - Pl. des Grottes 5"
	1400 Agenda 21 - Ville durable	57 Aide sociale et domaine de l'asile	-19'000	Ajustement gratuité "Fond. Cœur des Grottes-J. Dassier"
	1400 Agenda 21 - Ville durable	85 Industrie, artisanat et commerce	-9'000	Ajustement gratuité "Le Grand Atelier - ZIC"
	1400 Agenda 21 - Ville durable	75 Protection des espèces et du paysage	-24'074	Transfert de la gratuité "La Libellule - pavillon Plantamour" du service Agenda 21 - Ville durable vers le service des Espaces verts.
1800 Espaces verts	75 Protection des espèces et du paysage	24'074	Transfert de la gratuité "La Libellule - pavillon Plantamour" du service Agenda 21 - Ville durable vers le service des Espaces verts.	
Total Finances, environnement et logement				-52'294
DCTN	3106 Service culturel	33 Médias	-2'634	Ajustement gratuité "Swiss films (au Grütli)"
	3106 Service culturel	33 Médias	6'191	Nouvelle gratuité "Association Tigre"
	3106 Service culturel	33 Médias	6'191	Nouvelle gratuité "Association Rencontres Professionnelles de Danses - Genève"
	3106 Service culturel	32 Culture, autres	234'171	Transfert de la gratuité "Fondation l'Abri" du service Logistique et manifestations vers le Service culturel
	Total Culture et transition numérique			
4009 Logistique et manifestations	32 Culture, autres		5'701	Ajustement gratuité "Fondation l'Abri"
4009 Logistique et manifestations	32 Culture, autres		-234'171	Transfert de la gratuité "Fondation l'Abri" du service Logistique et manifestations vers le Service culturel
Total Sécurité et sports				-228'470
Total modifications gratuites				-36'845